

## ADHÉSION À LA S.H.O.S.P

L'adhésion SHOSP 2025  
est de 38 €.

La cotisation pour les étudiants  
et les retraités est de 10 €.



[www.association-shosp.com](http://www.association-shosp.com)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ :

**S.H.O.S.P**

**Dr Mathilde VIAN**

Téléphone : 04 42 55 63 63  
(le matin du lundi au jeudi)

Messagerie :  
[patientdudrviane@orange.fr](mailto:patientdudrviane@orange.fr)

## LIEU DU SÉMINAIRE

**AQUABELLA**  
HOTEL & SPA  
★★★★  
Aix-en-Provence

2 rue des étuves  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 99 15 00

Coordonnées GPS :  
Est : 5264155 - Nord : 43315132

*Parking de l'hôtel offert pour le  
séminaire, gardez votre ticket  
de parking.*

Therm' Park | 6, rue des Etuves



Société d'Homéopathie  
Odonto-Stomatologique de Provence

**APPROCHE GLOBALE  
ET HOMÉOPATHIE**

## SÉMINAIRE

**LA CONSULTATION EN AIGU ET  
EN CHRONIQUE EN HOMÉOPATHIE  
UNICISTE**

AVEC LE DR **PASCALE FRANCK**

**Samedi 27 septembre 2025**  
AIX-EN-PROVENCE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

AIX-EN-PROVENCE



**DOCTEUR  
PASCALE FRANCK**

médecin homéopathe  
36 rue du Collège St Michel  
1150 Bruxelles  
Belgique

- Diplômée en médecine de l'Université Catholique de Louvain en 1985 . elle est un oratrice régulière aux congrès français d'homéopathie
- Participation pendant de nombreuses années aux groupes d'études suivants : CLH, Meeting GEHU CLH et Petroleum
- Enseignante au CLH, Liège depuis 1994 et aussi pendant deux ans à l'INHF Paris.
- Depuis 1994, Pascale FRANCK, avec l'équipe du CLH, travaille à l'élaboration du projet de matière médicale spécifique, débutée en mars 2007 et à la rédaction des échos du CLH. Toujours intéressée à la clinique, comment faire une anamnèse, récolter les symptômes du patient et puis lire à travers ses mots ce qui le spécifie.
- Elle travaille sur l'étude tridimensionnelle des remèdes, aux travers des pathogénies, des cas cliniques et de la substance originale (souche). En effet, chacune de ces trois dimensions, propres à l'homéopathie, interroge les deux autres et permet d'accéder à la spécificité du remède.

DR PASCALE FRANCK

## LA CONSULTATION EN AIGU ET EN CHRONIQUE EN HOMÉOPATHIE UNICISTE

Pascale FRANCK nous propose donc brièvement de replacer ces notions dans la nosologie homéopathique et de nous donner les caractéristiques pour la consultation et le suivi de chacune de ces classes de maladie.

*" Je vous proposerai quelques cas cliniques en illustration. Je serai également heureuse de pouvoir connaître vos questions, afin de mieux me représenter les caractéristiques et difficultés de l'homéopathie dans votre métier."*

### Approche du dentiste homéopathe

**En aigu**, le chirurgien dentiste homéopathe se doit dans un premier temps d'établir un diagnostic précis en fonction des symptômes dentaires et modalités, mais il tiendra aussi compte des symptômes généraux, locaux et mentaux. La difficulté réside souvent dans le nécessité de soulager rapidement son patient. La maîtrise du répertoire informatique facilite grandement la recherche du bon remède, mais la connaissance pointue de la matière médicale des remèdes homéopathiques est d'une aide indispensable...

**L'approche en chronique** du dentiste respectera l'approche uniciste comme le médecin, mais elle ciblera plus précisément les problématiques dentaires et maxillo-faciales...

## ADHÉSION À LA S.H.O.S.P

Date limite d'inscription une semaine avant la date du séminaire. Merci de nous préciser vos restrictions alimentaires.

### LA CONSULTATION EN AIGU ET EN CHRONIQUE EN HOMÉOPATHIE UNICISTE

27/09/25 | 9h15 à 17h15

150 € ☐

#### ADHESION SHOSP OBLIGATOIRE

2025 | Tarif de base

38 € ☐

2025 | Tarif réduit

10 € ☐

#### TOTAL A REGLER :

- ☐ **Paiement par chèque** à l'ordre de la SHOSP, à envoyer à la trésorière Dr Nathalie JAGER (adresse : Rue Auguste Fabre - Parc de la Poudrerie 13 250 Saint-Chamas)
- ☐ **Paiement par CB** (sur le site : [www.association-shosp.com](http://www.association-shosp.com) )
- ☐ **Je souhaite une facture**

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Email

En cas d'annulation nous vous remboursons comme suit : **Si l'annulation de votre part intervient dans les 14 jours** qui précèdent le séminaire : 0 % du montant. **En cas d'annulation de notre part**, nous vous remboursons 100% du montant.